



# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

## MOT DE LA MAIRESSE

Caxtonniennes, Caxtonniens,

Nous vous présentons le budget pour l'exercice financier 2024, le taux de taxation ainsi que le programme triennal d'immobilisations.

Cette année, l'exercice de planification budgétaire était particulièrement complexe considérant les enjeux économiques qui nous affectent.

En plus de l'inflation, qui se répercute sur les dépenses de fonctionnement, nous sommes contraints à une hausse importante pour la prestation de certains services, tels que les collectes et le transport des matières résiduelles. Nous enregistrons également une hausse de la tarification des services de la Sûreté du Québec et des différentes quotes-parts de la MRC de Maskinongé. Les taux d'intérêts à la hausse ont un impact direct sur le service de la dette.

En suivant les directives comptables, un ajustement majeur a dû être fait dans certains secteurs de notre municipalité afin de se conformer à la réglementation existante.

Nous sommes conscients des impacts significatifs auxquels certains secteurs devront faire face cette année. Afin de réduire l'impact financier, le compte de taxes sera réparti en 6 versements.

Lorsque vous recevrez votre compte de taxes 2024, n'hésitez pas à communiquer avec la municipalité au 819-221-2839 si vous avez des questions.

Je tiens à remercier les membres du conseil et les gestionnaires municipaux pour l'apport essentiel à l'élaboration de ce budget. Je suis fière du travail accompli par le personnel municipal. Stabiliser les finances après des années d'incertitude n'est pas une mince tâche.

Ensemble, nous sommes capables de grande chose, ne l'oublions pas !

---

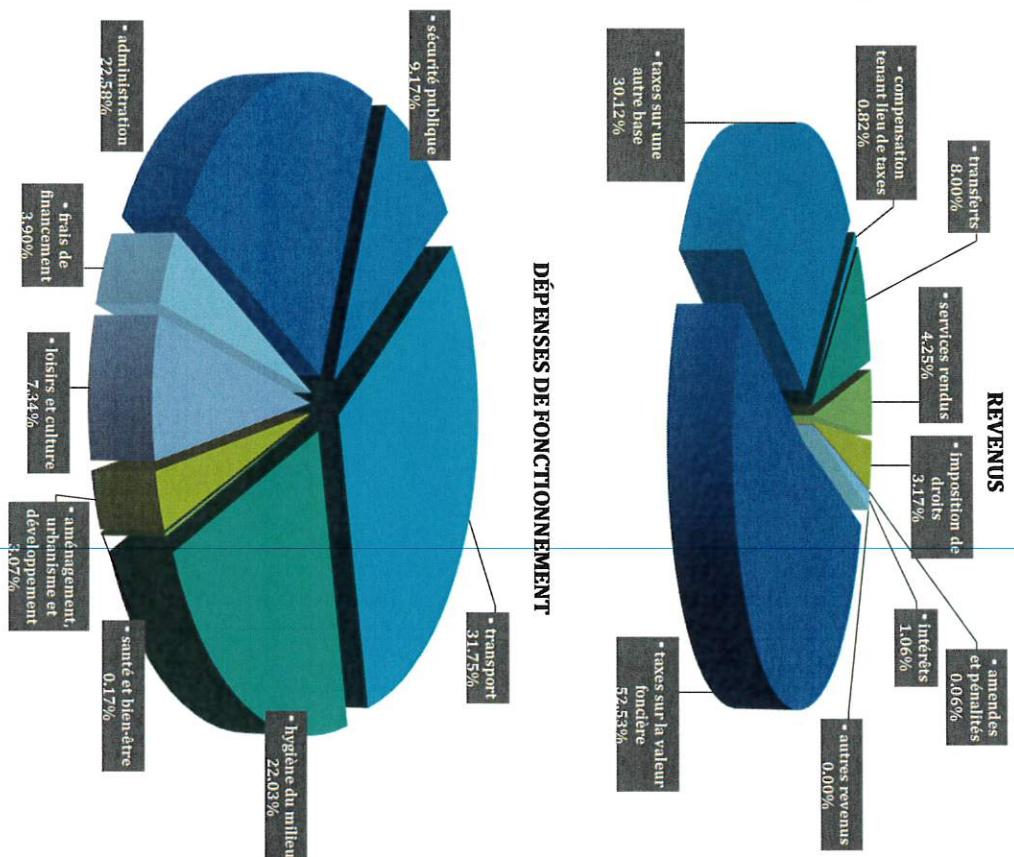
*Charline Plante, Mairesse de St-Élie-de-Caxton*

BUDGET 2024

## Résumé sur les prévisions budgétaires de l'année 2024 conformément à l'article 957 du *Code Municipal*

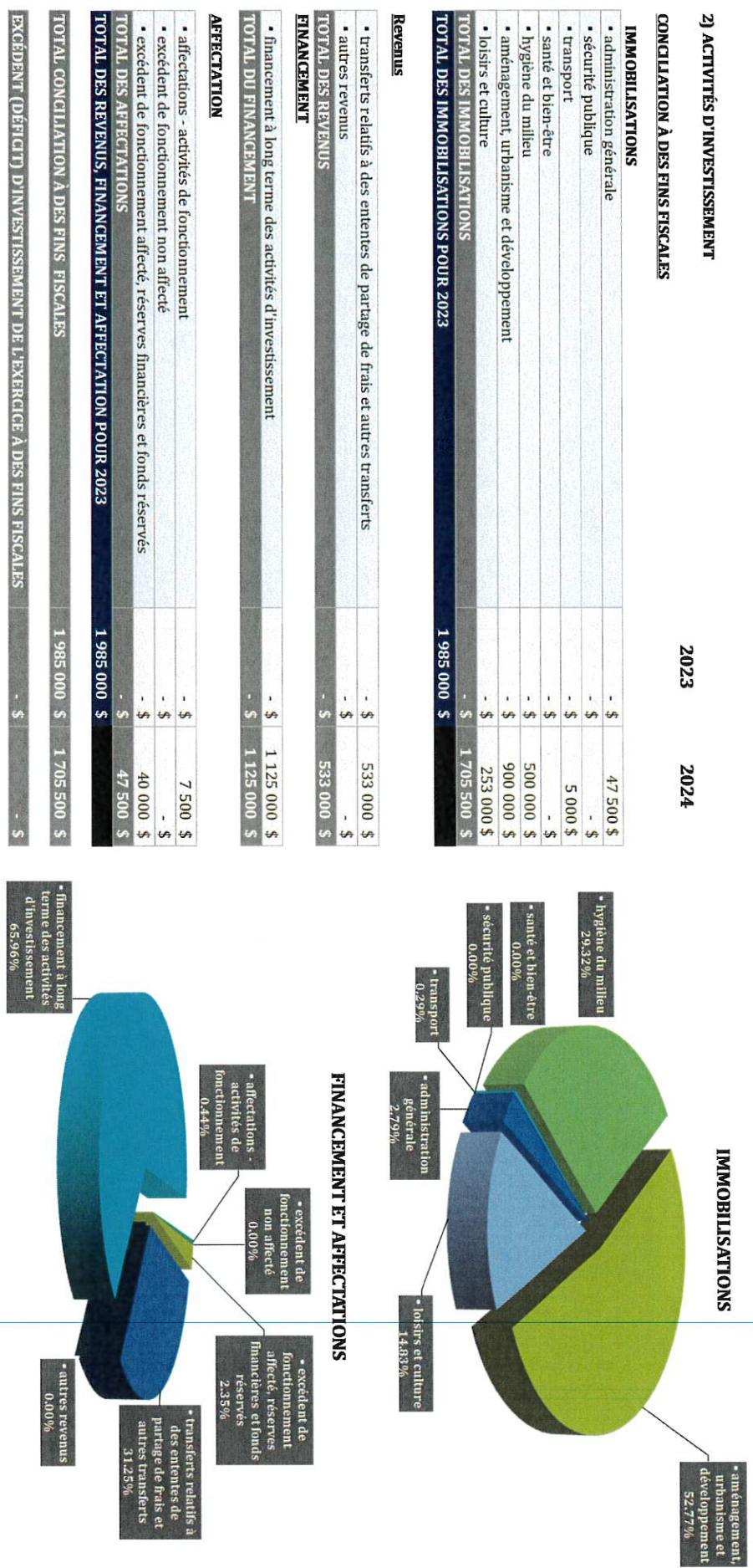
## 1) ACTIVITÉS FINANCIÈRES

		REVENUS	
		2023	2024
• taxes sur la valeur foncière		2 046 870 \$	2 242 138 \$
• taxes sur une autre base		859 343 \$	1 285 720 \$
• compensation tenant lieu de taxes		9 850 \$	34 793 \$
• transferts		478 055 \$	341 577 \$
• services rendus		208 494 \$	181 528 \$
• imposition de droits		107 905 \$	135 150 \$
• amendes et bénalités		4 100 \$	2 500 \$
• intérêts		40 360 \$	45 050 \$
• autres revenus		- \$	- \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>		<b>3 754 977 \$</b>	<b>4 268 456 \$</b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			
• administration		659 544 \$	919 876 \$
• sécurité publique		348 702 \$	373 365 \$
• transport		981 185 \$	1 293 247 \$
• hygiène du milieu		906 427 \$	897 528 \$
• santé et bien-être		5 219 \$	6 843 \$
• aménagement, urbanisme et développement		133 423 \$	124 896 \$
• loisirs et culture		293 233 \$	299 099 \$
• frais de financement		183 343 \$	158 954 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>3 511 076 \$</b>	<b>4 073 808 \$</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>		<b>243 901 \$</b>	<b>194 648 \$</b>
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
• financement à long terme des activités de fonctionnement		- \$	- \$
• remboursement de la dette à long terme		243 901 \$	231 009 \$
<b>TOTAL FINANCIEMENT</b>		<b>243 901 \$</b>	<b>231 009 \$</b>
• affectations - activités d'investissement		- \$	7 500 \$
• excédent de fonctionnement affecté et non affecté		- \$	(43 861) \$
• réserves financières et fonds réservés		- \$	- \$
<b>TOTAL AFFECTION</b>		<b>(36 361) \$</b>	
<b>TOTAL DES CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES</b>		<b>243 901 \$</b>	<b>194 648 \$</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES</b>		<b>- \$</b>	<b>- \$</b>



## BUDGET 2024

### Résumé sur les prévisions budgétaires de l'année 2024 conformément à l'article 957 du *Code Municipal*



## Imposition des taxes 2024 comparativement à celles de 2023

### IMPOSITION DES TAXES 2024 COMPARATIVEMENT À CELLES DE 2023

	BASE D'IMPOSITION	2023	2024
<b>TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES ET TAXES SPÉCIALES POUR LE SERVICE DE LA DETTE</b>			
Taxe foncière générale	par 100 \$ d'évaluation	0.6480 \$	<b>0.7173 \$</b>
<b>TAXES FONCIÈRES SPÉCIALES</b>			
Taxe foncière spéciale	par 100 \$ d'évaluation	0.0690 \$	<b>0.0650 \$</b>
<b>TAXES FONCIÈRES SPÉCIALES INVESTISSEMENT</b>			
Taxe foncière spéciale investissement	par 100 \$ d'évaluation	0.0220 \$	<b>- \$</b>
		0.7390 \$	0.7823 \$
<b>TAXES, COMPENSATIONS ET TARIFICATION - SERVICES MUNICIPAUX</b>			
<b>Coût annuel de la cueillette, transport, enfouissement des déchets, des matières recyclables et organiques</b>			
logement résidentiel ou saisonnier	par logement	292 \$	<b>368 \$</b>
par unité commerciale ou industrielle ayant un petit volume de matières résiduelles	par unité comm ou indust	292 \$	<b>368 \$</b>
par unité commerciale ou industrielle entre 135 kg et 235 kg ou 25 tonnes métriques	par unité comm ou indust	1 000 \$	<b>1 288 \$</b>
par unité commerciale ou industrielle entre 236 kg et 499 kg de déchets ou 50 tonnes métriques	par unité comm ou indust	2 079 \$	<b>2 577 \$</b>
par unité pour un bac brun	par bac brun	50 \$	<b>- \$</b>
par unité commerciale ou industrielle pour la levée d'un conteneur	par unité comm ou indust	1 700 \$	<b>2 209 \$</b>
<b>Vidange des fosses septiques</b>			
commerce ou habitation annuel avec fosse de moins de 880 gallons	par comm ou hab annuel	165.00 \$	<b>160 \$</b>
commerce ou habitation saisonnier avec fosse de moins de 880 gallons	par comm ou hab saisonn	82.50 \$	<b>80 \$</b>
excédent des permiers 880 gallons	par gallon	0.20 \$	<b>0.25 \$</b>
par visite non planifiée pour toute vidange de fosse en urgence ou sur appel	par visite non planifiée	100.00 \$	<b>100 \$</b>
pour une seconde visite ou un déplacement inutile	par seconde visite	100.00 \$	<b>100 \$</b>
pour une modification de rendez-vous	par modi rendez-vous	50.00 \$	<b>50 \$</b>
fosse de moins de 880 gallons dont l'accessibilité est restreinte à une camionnette	par fosse - camionnette	505.00 \$	<b>505 \$</b>
fosse de moins de 880 gallons dont l'accessibilité est restreinte à une bateau	par fosse - bateau	780.00 \$	<b>780 \$</b>
<b>Service de l'évaluation</b>			
<b>Services de la Sûreté du Québec</b>			
		507.00 \$	643.60 \$
<b>TAXES DE SECTEUR - TAXES SPÉCIALES POUR LE SERVICE DE LA DETTE (ÉVALUATION)</b>			
Aqueduc Samsnon/Marchand	par 100 \$ d'évaluation	- \$	<b>(0.0858) \$</b>
Bouclage Langlois/Rivière	par 100 \$ d'évaluation	- \$	<b>0.1223 \$</b>
Mise au norme eau potable Domaine Ouellet	par 100 \$ d'évaluation	- \$	<b>0.3058 \$</b>
<b>TAXES DE SECTEUR - TARIF PAR UNITÉ SERVICE DE LA DETTE</b>			
Construction aqueduc principal	par unité	243 \$	<b>209 \$</b>
Mise aux normes installations septiques	par unité	- \$	<b>- \$</b>
<b>TAXES DE SECTEUR - RENFLOUEMENT DU FONDS GÉNÉRAL</b>			
Prolongement aqueduc Garceau/Principale	par unité	241 \$	<b>412 \$</b>
Prolongement aqueduc Rivière/Bon-Air	par unité	241 \$	<b>189 \$</b>
<b>TAXES DE SECTEUR - TARIF - ENTRETIEN AQUEDUC PRINCIPAL</b>			
<b>Distribution, approvisionnement et traitement</b>			
chalet, roulotte, résidence secondaire	par chalet, roulo, rés seco	206 \$	<b>224 \$</b>
terrain à usage commercial ou autre avec bâtiment secondaire seulement	par usage comm avec bât sec	137 \$	<b>150 \$</b>
résidence unifamiliale	par logement	274 \$	<b>299 \$</b>
résidence à plusieurs logements	par logement	274 \$	<b>299 \$</b>
maison de chambre, hôtel, motel, maison de pension, centre d'accueil pour 3 bénéficiaires	par usage	274 \$	<b>299 \$</b>
centre médical par étage utilisé	par étage	549 \$	<b>598 \$</b>
manufacture et industrie pour 1 à 10 employés, etc	par tranche de 10 employés	274 \$	<b>299 \$</b>
usage commercial, usage de service, usage de service professionnel	par usage	412 \$	<b>449 \$</b>
usage commercial ayant une utilisation saisonnière	par usage	137 \$	<b>150 \$</b>
usage commercial, usage de service, usage de service professionnel intégré dans un bâtiment résidentiel, par usage en plus du tarif résidentiel	par usage	137 \$	<b>150 \$</b>
terrain vacant construisible	par terrain vacant	137 \$	<b>150 \$</b>
terrain vacant non construisible	par terrain vacant	- \$	<b>- \$</b>
môtel industriel par utilistion	par usage	274 \$	<b>299 \$</b>

## Imposition des taxes 2024 comparativement à celles de 2023 (suite)

	BASE D'IMPOSITION	2023	2024
<b>AQUEDUC SAMSON/MARCHAND</b>			
<b>Distribution, approvisionnement et traitement</b>			
chalet, roulotte, résidence secondaire	par chalet, roulo, rés seco	388 \$	<b>456 \$</b>
terrain à usage commercial ou autre avec bâtiment secondaire seulement	par usage comm avec bât sec	259 \$	<b>304 \$</b>
résidence unifamiliale	par logement	517 \$	<b>608 \$</b>
résidence à plusieurs logements	par logement	517 \$	<b>608 \$</b>
maison de chambre, hôtel, motel, maison de pension, centre d'accueil pour 3 bénéficiaires	par usage	517 \$	<b>608 \$</b>
centre médical par étage utilisé	par étage	1 034 \$	<b>1 216 \$</b>
manufacture et industrie pour 1 à 10 employés, etc	par tranche de 10 employés	517 \$	<b>608 \$</b>
usage commercial, usage de service, usage de service professionnel	par usage	776 \$	<b>912 \$</b>
usage commercial ayant une utilisation saisonnière	par usage	259 \$	<b>304 \$</b>
usage commercial, usage de service, usage de service professionnel intégré dans un bâtiment résidentiel, par usage en plus du tarif résidentiel	par usage	259 \$	<b>304 \$</b>
terrain vacant construisible	par terrain vacant	259 \$	<b>304 \$</b>
terrain vacant non construisible	par terrain vacant	\$	<b>- \$</b>
môtel industriel par utilistion	par usage	517 \$	<b>608 \$</b>
<b>AQUEDUC DOMAINE OUELLET</b>			
<b>Distribution, approvisionnement et traitement</b>			
chalet, roulotte, résidence secondaire	par chalet, roulo, rés seco	388 \$	<b>463 \$</b>
terrain à usage commercial ou autre avec bâtiment secondaire seulement	par usage comm avec bât sec	259 \$	<b>309 \$</b>
résidence unifamiliale	par logement	517 \$	<b>617 \$</b>
résidence à plusieurs logements	par logement	517 \$	<b>617 \$</b>
maison de chambre, hôtel, motel, maison de pension, centre d'accueil pour 3 bénéficiaires	par usage	517 \$	<b>617 \$</b>
centre médical par étage utilisé	par étage	1 034 \$	<b>1 234 \$</b>
manufacture et industrie pour 1 à 10 employés, etc	par tranche de 10 employés	517 \$	<b>617 \$</b>
usage commercial, usage de service, usage de service professionnel	par usage	776 \$	<b>926 \$</b>
usage commercial ayant une utilisation saisonnière	par usage	259 \$	<b>309 \$</b>
usage commercial, usage de service, usage de service professionnel intégré dans un bâtiment résidentiel, par usage en plus du tarif résidentiel	par usage	259 \$	<b>309 \$</b>
terrain vacant construisible	par terrain vacant	259 \$	<b>309 \$</b>
terrain vacant non construisible	par terrain vacant	- \$	<b>- \$</b>
môtel industriel par utilistion	par usage	517 \$	<b>617 \$</b>
<b>CHEMINS PRIVÉS - ENTRETIEN - DÉNEIGEMENT ET VOIRIE D'ÉTÉ</b>			
Bornival - déneigement	par logement	195.24 \$	<b>181 \$</b>
Domaine Samson - déneigement	par logement	210.25 \$	<b>184 \$</b>
Geais Bleus - déneigement	par logement	241.46 \$	<b>221 \$</b>
Juneau - déneigement	par logement	241.46 \$	<b>246 \$</b>
Lac Bell - déneigement	par logement	212.18 \$	<b>176 \$</b>
Lac Bellerive - déneigement	par logement	251.51 \$	<b>257 \$</b>
Domaine Ouellet - déneigement	par logement	271.89 \$	<b>217 \$</b>
Domaine Ouellet - voirie d'été	par logement	80.50 \$	<b>90 \$</b>
Domaine Langlois - déneigement	par logement	254.86 \$	<b>278 \$</b>
Petit Lac Rose - déneigement	par logement	211.26 \$	<b>229 \$</b>
De la Plage - déneigement	par logement	195.25 \$	<b>180 \$</b>
Robichaud - déneigement	par logement	938.96 \$	<b>1 091 \$</b>
Roland-Legris - déneigement	par logement	210.00 \$	<b>214 \$</b>
Saint-Paulin - déneigement	par logement	238.04 \$	<b>232 \$</b>
De la Sapinière - déneigement	par logement	271.66 \$	<b>251 \$</b>
Deschesnes - déneigement	par logement	166.25 \$	<b>142 \$</b>
Pierre Gagnon - déneigement	par logement	92.86 \$	<b>161 \$</b>
Rémi - déneigement	par logement	402.41 \$	<b>327 \$</b>
Ricard - déneigement	par logement	362.17 \$	<b>544 \$</b>
Eddy - déneigement	par logement	- \$	<b>1 950 \$</b>
Du Bonheur - déneigement	par logement	- \$	<b>313 \$</b>

# Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) est un **outil de planification des investissements en fonction des priorités de développement et des ressources financières disponibles**. Il regroupe les investissements que le conseil prévoit réaliser au cours des trois prochaines années. Le PTI est divisé en phases annuelles et détailler, pour une période de trois ans, l'objet et le montant des dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la municipalité.

## Administration générale

Descriptions des immobilisations	Année 2024	Année 2025	Année 2026	Total 3 années	Mode de financement
<b>Équipement informatique et logiciels</b>	7 500 \$	—	—	7 500 \$	Fonds administration
<b>Stockage infonuagique</b>	—	25 000 \$	—	25 000 \$	
<b>Maison du citoyen unité de climatisation</b>	40 000 \$	—	—	40 000 \$	
<b>Aménagement CPE centre communautaire</b>	900 000 \$	—	—	900 000 \$	Règlement emprunt à long terme
<b>TOTAL</b>	<b>947 500 \$</b>	<b>25 000 \$</b>	<b>—</b>	<b>972 500 \$</b>	

## Transport

Descriptions des immobilisations	Année 2024	Année 2025	Année 2026		Mode de financement
<b>Ponceau Chemin des Loisirs</b>	—	450 000 \$	—	450 000 \$	
<b>Route des Lacs</b>	—	—	400 000 \$	400 000 \$	
<b>Réfection de ponceaux</b>	5 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	35 000 \$	PPA-CE
<b>Resurfaçage de certaines rues</b>	—	150 000 \$	150 000 \$	300 000 \$	
<b>Bordures, signalisation, glissières</b>	—	5 000 \$	5 000 \$	10 000 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>5 000 \$</b>	<b>620 000 \$</b>	<b>570 000 \$</b>	<b>1195 000 \$</b>	

## Incendie

Descriptions des immobilisations	Année 2024	Année 2025	Année 2026	Total	Mode de financement
<b>Camion citerne</b>			425 000 \$	425 000 \$	
<b>TOTAL</b>			<b>425 000 \$</b>	<b>425 000 \$</b>	

## Hygiène du milieu

Descriptions des immobilisations	Année 2024	Année 2025	Année 2026	Total	Mode de financement
Étude de faisabilité Eau potable Bouleaux Blancs	50 000 \$	—	—	50 000 \$	TECQ
Bouclage Réseau Rue Boulanger + 5e Rang	400 000 \$	—	—	400 000 \$	TECQ + Règlement d'emprunt à long terme
Étude de faisabilité 2e puits Aqueduc principal	50 000 \$	—	—	50 000 \$	TECQ + Règlement d'emprunt à long terme
2e puits / Aqueduc Principal	—	200 000 \$	—	200 000 \$	
Étude faisabilité conduites Aqueduc Domaine Ouellet	—	100 000 \$	—	100 000 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>500 000 \$</b>	<b>300 000 \$</b>	<b>—</b>	<b>800 000 \$</b>	

## Parcs et terrains de jeux

Descriptions des immobilisations	Année 2024	Année 2025	Année 2026	Total	Mode de financement
Aménagement Parcs Jonzieux+ Aînés	25 000 \$	—	—	25 000 \$	Fonds Régions Ruralité FRR-volet 2
Aménagement Parc Nature	110 000 \$	—	—	110 000 \$	FARR-PSSDT-EPRT Fonds Desjardins
Aménagement Piste hébertisme	—	150 000 \$	—	150 000 \$	PAFIR + Règlement d'emprunt
Aménagement Skate-Park	20 000 \$	—	—	20 000 \$	Fonds Régions Ruralité-volet 2
Aménagement pétanques	98 000 \$			98 000 \$	PRIMA
<b>TOTAL</b>	<b>253 000 \$</b>	<b>150 000 \$</b>	<b>—</b>	<b>403 000 \$</b>	

<b>GRAND TOTAL</b>	<b>1705 500 \$</b>	<b>1 095 000 \$</b>	<b>995 000 \$</b>	<b>3 795 500 \$</b>	
--------------------	--------------------	---------------------	-------------------	---------------------	--